



Agir par la Culture

2018

ANALYSE #22

LES RAVAGES DU TROPISME ELITISTE DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Par **Marc Sinnaeve**

*Membre du Comité de rédaction
d'Agir par la Culture*



Avec le soutien de la Fédération
Wallonie-Bruxelles

LES RAVAGES DU TROPISME ELITISTE DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Par **Marc Sinnaeve**

Membre du Comité de rédaction
d'Agir par la Culture

En troquant la priorité des luttes sociales contre celle des questions sociétales, écrit le philosophe Jean-Claude Michéa dans Notre ennemi le capital, la gauche donne l'impression d'abandonner la « cause du peuple » au profit de la cause des minorités. Principalement aux yeux de ceux qui éprouvent le plus durement les effets de la mise en concurrence de tous contre tous dans le marché global. C'est un des effets secondaires du principe d'égalité des chances comme nouveau modèle de la justice sociale.

La grosse vague « MeToo » en réaction aux agressions sexuelles contre les femmes. Le refus du racisme, tel qu'il s'est exprimé, par exemple, à l'égard d'une présentatrice de la météo à la peau noire sur la RTBF. Les mobilisations pour les droits des couples homosexuels, plus tôt déjà. La plateforme citoyenne bruxelloise du parc Maximilien au service d'un accueil digne et humain des personnes exilées sur le sol belge. Les débats passionnés entourant la « question musulmane » érigée en problème de société...

Toutes ces manifestations montrent à quel point les propos ou les actes de discrimination – à fortiori de violence – dirigés contre des personnes appartenant à des groupes culturellement minoritaires ou dominés sont devenus à la fois plus présents et plus difficilement acceptables. Ces problématiques, estime le sociologue François Dubet¹, sont très présentes non seulement dans le débat public, mais aussi, pour certaines plus que d'autres, dans le processus en cours de polarisation de la société.

Conjointement, on peut observer un déclassement symbolique du conflit opposant Capital et travail, qui a été central tout au long du 20^e siècle.

1. « Égalité des chances, égalité des places ? », conférence donnée à Louvain-la-Neuve, le 11 septembre 2018, à l'invitation de la FOPES (UCL) et du Réseau Égalité www.clps-namur.be/projets/r%C3%A9seau-%C3%A9galit%C3%A9

La réalité socio-économique contemporaine de l'exploitation du travail et de la distribution inéquitable de la richesse produite est sur le reculoir en termes de capacité d'indignation morale et politique à son égard, de tolérance sociale, de visibilité médiatique, de référence à ce qui est juste et à ce qui ne l'est pas.

2. Notamment *Les places et les chances. Repenser la justice sociale*, Le Seuil, 2010.

L'ENJEU D'UNE PLUS GRANDE MOBILITÉ SOCIALE

Dit autrement, les inégalités sociales semblent désormais faire partie du paysage. Comme si elles étaient normales, banalisées ou à tout le moins tolérables. Y contribue grandement la reconfiguration en cours de la conception des politiques sociales. Un large consensus s'est opéré autour de la dynamique de *l'égalité des chances* comme nouveau modèle de la justice sociale. Avec les minorités discriminées au centre des préoccupations. Cela s'est fait, clairement, au détriment de la logique et des politiques plus anciennes de l'État social qui participent, elles, du principe de *l'égalité des positions*, peu importe que celles-ci soient occupées par des femmes ou des hommes, des membres des minorités visibles ou de la majorité « blanche », des « cultivés » ou des moins « cultivés », des jeunes ou des moins jeunes, etc.

Le basculement s'est traduit, un peu partout, par la mise en place d'instances et de ministères de l'Égalité des chances, par la création de dispositifs divers, l'activation notamment, mais surtout des mesures comme les quotas ou la discrimination positive en faveur des « minorités ». Le but ? Mieux garantir, à l'échelle de la structure sociale, une représentation équitable des femmes, de la diversité ethnique et culturelle, des « minorités visibles » et de tous ceux qui sont ou se sentent discriminés parce que jeunes, musulmans ou arabes, homosexuels, handicapés...

Ce qui est estimé juste, par exemple, dans cette optique, c'est que les femmes soient présentes à parité à tous les échelons de la société, sans que la hiérarchie des activités professionnelles et des revenus, pas davantage que les écarts entre ceux-ci, ne soient mis en question, à fortiori transformés. La philosophie de l'égalité des chances, souligne le sociologue François Dubet qui y a consacré plusieurs ouvrages², vise à « *lutter contre les discriminations qui font obstacle à la réalisation du mérite permettant à chacun d'accéder à des positions inégales au terme d'une compétition équitable dans laquelle des individus égaux s'affrontent pour occuper des places sociales hiérarchisées* ». Dans cette ambition, la mobilité sociale individuelle est encouragée, stimulée alors que l'ordre socialement plus égalitaire du modèle social hérité des « Trente glorieuses », c'est une de ses limites, tend à figer les positions des uns et des autres.

UN RENVERSEMENT DE PRIORITÉ SURTOUT SYMBOLIQUE

Un des résultats de la dynamique nouvelle, c'est que les luttes et les revendications en faveur des droits des LGBT, du vote des étrangers, du « mariage pour tous » (en France) ou de l'écriture inclusive semblent constituer les minorités sexuelles, les minorités culturelles, les minorités raciales ou ethniques en nouvelle « *majorité idéologique* »³ au cœur des politiques d'égalité. Le philosophe Michel Onfray évoque à ce sujet des « *micropeuples de substitution* » ou peuples « *des marges* », dont la cause paraît primer désormais sur celle du peuple « *old school* », comme il le qualifie dans une interview de 2015 qui a fait polémique en France⁴. « *Il fallait, il faut et il faudra que ces marges cessent de l'être, bien sûr, c'est entendu, ajoutait-il, mais pas au détriment du centre devenu marge* ».

Il est bien question, dans le propos ici, de la dimension avant tout idéologique ou symbolique du renversement de l'ordre de priorité politique en matière de justice sociale. L'action publique centrée sur l'égalité des chances concourt seulement à combler les effets pénalisants de la discrimination subie, de manière à ce que les participants bénéficient d'un traitement égal dans la course à l'emploi et à de meilleures places dans la hiérarchie sociale.

Car c'est bien cela qui figure en toile de fond de l'adoption du paradigme libéral de l'égalité des chances : une compétition entre individus qui sont supposés y prendre part avec les mêmes chances de gagner. Dans cette modélisation méritocratique des rapports sociaux, les effets produits par la structure collective passent au second plan. Les inégalités structurelles, laissées intactes, sont rabattues sur des enjeux et des ressorts strictement individuels ou interindividuels. Les seuls déterminants pris en considération par les organisateurs de la course (le marché) et par le jury des commissaires (les gouvernements) sont les capacités de chacun, la valeur et le mérite personnels.

Dès lors, puisque toutes les places, désormais, sont ouvertes au désir de promotion de chaque individu, les inégalités socio-économiques apparaissent moins graves, quand elles ne semblent pas tout simplement « justes » : leur persistance n'est-elle pas le signe même de l'inaptitude de ceux qui en subissent encore les effets ?

« QU'EST-CE QU'ON FAIT POUR MOI PENDANT QU'ON AIDE LES AUTRES ? »

C'est bien ce « *tropisme élitiste* » de la mécanique de l'égalité des chances, selon l'expression de François Dubet, qui pose surtout problème. Car il revient à se concentrer exclusivement sur la question de l'accès des plus méritants aux meilleures places et à éclipser le sort de tous les autres. Le problème, précise Dubet à ce sujet, n'est pas qu'il existe des élites ou des plus méritants que d'autres, mais que « *les critères de production des élites s'imposent désormais à tous et à toutes les situations* ».

3. Michel Onfray, « L'empire maastrichien. Populistes contre populicides » in *Marianne*, 14 au 20 septembre 2018. En ligne, on peut le trouver ici : www.laicite-republique.org/IMG/pdf/180914.marianneonfray.pdf

4. « On criminalise la moindre interrogation sur les migrants », *Le Figaro*, 10 septembre 2015. www.lefigaro.fr/vox/societe/2015/12/22/31003-20151222ARTFIG00189-michel-onfray-on-criminalise-la-moindre-interrogation-sur-les-migrants.php

Au travers de cette lecture, il devient plus clair que la fiction d'une compétition à chances égales pour chacun produit surtout de la frustration et du ressentiment chez ceux qui échouent. Car tant que persiste l'image tronquée de vainqueurs au mérite personnel supérieur, on peut faire croire aux vaincus qu'ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Comment s'étonner alors, sans qu'il faille l'accepter pour autant, que ceux-ci puissent retourner l'aigreur de la défaite contre d'autres? Contre «les autres». Contre ceux – travailleurs de l'Est, homosexuels, migrants... – qu'ils estiment privilégiés, dans la course, par l'attention plus grande que le pouvoir public porte à ceux-ci.

Comment s'offusquer, soutient Michel Onfray, «*qu'un paysan en faillite, un chômeur de longue durée, un jeune surdiplômé sans emploi, une mère seule au foyer, une caissière smicarde, un ancien avec une retraite de misère, un artisan au bord du dépôt de bilan disent: "Et qu'est-ce qu'on fait pour moi pendant ce temps-là?"*»? À priori rien d'obscène, ni de xénophobe là-dedans à ses yeux. «*Juste une souffrance*». Laquelle, pour échapper à la détestation de soi, ne trouve plus à s'exprimer que dans la détestation d'autres «malheureux» ou plus malheureux que soi.

Ce sont précisément le mobile et les ressorts de cette souffrance, de ce *sentiment* d'abandon, présents dans les milieux populaires, dans les segments déclassés du monde du travail et dans les infra-mondes des nouvelles catégories du prolétariat, qui échappent aujourd'hui à la gauche... En même temps que leurs votes. Partout en Europe, on le sait, les composantes socialistes de la gauche en paient le prix le plus élevé. À l'exception, dans une certaine mesure, jusqu'ici, de la Wallonie et de Bruxelles.

Dans tous les sens du terme, les formations de gauche, à quelques rares exceptions près, ici aussi, ne «parlent» plus aux exploités, aux dominés. Redonner la préférence au modèle de l'égalité des positions – à adapter aux défis du temps, à commencer par l'urgence écologique – serait sans doute un moyen de reprendre langue. Parce qu'elle se fonde sur une dynamique de devoirs et de droits mutuels, estime François Dubet, la vieille ambition sociale-démocrate de réduction des inégalités entre les groupes sociaux conduit à mettre en exergue ce que nous avons en commun plus que ce qui nous distingue les uns des autres. Ce n'est pas rien.